

ED. MAILLET

**Sur le problème de l'interpolation dans
les suites récurrentes**

Nouvelles annales de mathématiques 3^e série, tome 14
(1895), p. 473-489

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1895_3_14__473_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

**SUR LE PROBLÈME DE L'INTERPOLATION DANS LES SUITES
RECURRENTES;**

PAR M. ED. MAILLET,

Ingenieur des Ponts et Chaussées.

Ce problème a été défini ainsi qu'il suit par M. M.
d'Ocagne (1) :

Dans chacun des intervalles laissés entre les termes

(1) *Journal de l'École Polytechnique*, p 193; 1894 A l'endroit cité,
M d'Ocagne indique pour la solution de ce problème une méthode

consécutifs d'une suite récurrente du $p^{\text{ième}}$ ordre, intercaler $k - 1$ termes de façon que la nouvelle suite ainsi obtenue soit elle-même récurrente du $p^{\text{ième}}$ ordre.

Une telle interpolation est dite une interpolation d'indice $k - 1$.

Nous cherchons ici à résoudre ce problème en traitant le problème inverse : à quelles lois sont soumises les suites obtenues Σ en prenant dans une suite récurrente S les termes de k en k à partir d'un terme arbitrairement choisi.

Nous supposons toujours la loi d'ordre p de la suite S irréductible.

I. — L'équation génératrice irréductible de la suite S à ses racines distinctes.

Soient x_n le terme général de la suite S ,

$$(1) \quad x_{n+p} = A_1 x_{n+p-1} + \dots + A_p x_n,$$

la loi réductible de cette suite,

$$(2) \quad \xi^p = A_1 \xi^{p-1} + \dots + A_p$$

son équation génératrice correspondante, de racines distinctes $\lambda_1, \lambda_2, \dots, \lambda_p$, et $\neq 0$.

Soit

$$(3) \quad y_0, y_1, \dots, y_s, y_{s+1}, \dots$$

la suite obtenue en prenant dans la suite (1) les termes de k en k à partir d'un terme quelconque arbitraire-

générale fondée sur l'emploi des suites fondamentales et développe complètement cette solution dans le cas des suites du second ordre.

raient alors ou $a_1 = a'_1 = \dots = 0$, et la suite (1) serait d'ordre p réductible contrairement à l'hypothèse, ou

$$\begin{vmatrix} 1 & 1 & \dots \\ \lambda_1 & \lambda'_1 & \dots \\ \lambda_1^{i-1} & \lambda_1'^{i-1} & \dots \end{vmatrix} = 0,$$

ce qui n'a pas lieu, puisque $\lambda_1, \lambda'_1, \dots$ sont distinctes. On voit donc qu'en supposant l'existence d'une loi commune aux k suites (3) plus petite que la loi (9), on est conduit à un résultat absurde. Dès lors :

La loi (9), d'équation génératrice (10) est la plus petite loi commune aux k suites (3).

Les relations (8) montrent que la condition nécessaire et suffisante pour que la loi (9) soit irréductible pour une des suites Σ est que les coefficients de $\lambda_1^k, \lambda_2^k, \dots, \lambda_p^k$ dans y_{s+1} soient tous différents de zéro. Or la loi (1) étant irréductible, et a_1, a_2, \dots, a_p différents de zéro, cette condition aura toujours lieu en particulier pour chacune des k suites si $\lambda_1^k, \lambda_2^k, \dots, \lambda_p^k$, c'est-à-dire les puissances $k^{\text{ièmes}}$ des racines de (2), sont toutes distinctes, ou si le rapport de deux des racines de (2) ne peut être une racine $k^{\text{ième}}$ de l'unité; donc :

Si l'on ne peut trouver deux racines de l'équation génératrice irréductible (2) de la suite (1) dont le rapport soit une racine $k^{\text{ième}}$ de l'unité, les k suites (3) satisferont simultanément à la loi irréductible (9).

Remarque I: — On doit noter l'intervention dans ce qui précède de l'équation aux puissances $k^{\text{ièmes}}$ des racines d'une équation.

D'abord l'équation (10) n'est autre que l'équation ayant pour racines les puissances $k^{\text{ièmes}}$ distinctes des racines de (2) ou (5); mais on obtient de la manière

est donc de même des k , suites Σ , puisque (15) ne dépend pas de n .

Vérifions le second point :

Si une des suites (17) satisfait à une loi d'équation génératrice ayant son degré inférieur à celui de (15), elle satisfera à une loi dont l'équation génératrice sera, par exemple, de la forme

$$(\xi - \lambda_1^k)^{\rho_1 - 1} \Phi(\xi) = 0.$$

$\Phi(\xi)$ n'admettant pas le facteur $(\xi - \lambda_1^k)$, le coefficient de la puissance $\rho_1 - 1$ de j dans $\varphi_1(j)$ devra être nul. Si a_1, a'_1, \dots désignent les i_1 coefficients de $n^{\rho_1 - 1}$ dans les i_1 polynômes $f_1(n), f'_1(n), \dots$ faisant partie de la première parenthèse du dernier membre des expressions (16), un au moins, a_1 , de ces coefficients est $\neq 0$, puisque la loi (1) est irréductible pour la suite S , et il faudra

$$a_1 \lambda_1^{\eta + jk} + a'_1 \lambda_1^{\eta + jk} + \dots = 0;$$

et si la loi d'équation génératrice (15) n'est pas la plus petite loi commune aux k suites Σ , on en conclura encore k relations de la forme (11) que l'on reconnaîtra être impossibles. Donc

La loi d'équation génératrice (15) est la plus petite loi commune aux k suites (3).

De même, la condition nécessaire et suffisante pour que la loi d'équation génératrice (15) soit irréductible pour une des suites Σ est que les coefficients des puis-

tion génératrice $(\xi - \lambda_1^k)^{\rho_1}$, ce qui donne l'identité

$$f_1(n + jk) - \dots + (-1)^{\rho_1} C_{\rho_1}^{\alpha} f_1(n + [j - \alpha]k) + \dots \\ + (-1)^{\rho_1} f_1(n + [j - \rho_1]k) = 0,$$

f_1 étant un polynome quelconque de degré $\leq \rho_1 - 1$.

sances $\rho_1 - 1, \rho_2 - 1, \dots, \rho_{p'} - 1$ de j dans les polynomes $\varphi_1(j), \varphi_2(j), \dots, \varphi_{p'}(j)$ respectivement soient $\neq 0$.

Cela aura lieu en particulier si, parmi les racines $\lambda_l, \lambda_{l'}, \dots$ dont les puissances $k^{\text{ièmes}}$ font partie d'une même ligne de (14), il n'y en a qu'une dont le degré de multiplicité dans (2) soit ρ_l , quel que soit l .

Si, parmi les racines de l'équation génératrice irréductible (2) de la suite (1), dont le rapport à l'une d'elles est une racine $k^{\text{ième}}$ de l'unité, il n'y en a pas deux qui possèdent un ordre de multiplicité égal et maximum parmi ceux de ces mêmes racines, les k suites (3) satisfont simultanément à la loi irréductible d'équation génératrice (15).

Ceci est applicable en particulier aux suites S d'équation génératrice irréductible $(\xi - \lambda_1)^p = 0$.

Remarque I. — On doit noter encore l'intervention de l'équation aux puissances $k^{\text{ièmes}}$ des racines de (2).

Remarque II. — Ce qui précède permet encore de simplifier l'étude de certaines suites récurrentes : il suffit que l'équation génératrice irréductible d'une suite S possède deux racines λ_1, λ_2 dont le rapport soit une racine $k^{\text{ième}}$ de l'unité pour que les termes de S pris de k en k forment k suites satisfaisant à une loi commune d'ordre plus petit que celui de S .

En particulier, si les rapports de toutes les racines à λ_1 sont des racines de l'unité, on peut trouver k de façon à décomposer S en k suites Σ satisfaisant à une même équation génératrice

$$(18) \quad (\xi - \lambda_1^k)^{p_1} = 0,$$

λ_1 étant la racine d'ordre de multiplicité maximum dans l'équation génératrice irréductible de S . Si cette der-

nière ne possède pas une racine $\neq \lambda_1$, et d'ordre de multiplicité égal à ρ_1 , l'équation génératrice (18) est irréductible pour les k suites Σ .

Quand $\rho_1 = 2$ et quand toutes les racines de (2) sont des racines de l'unité, on voit qu'on peut trouver k tel que les k suites (3) ou (13) soient des progressions arithmétiques ou géométriques; on obtiendra exclusivement ainsi des progressions arithmétiques si en même temps l'équation (2) n'a qu'une racine double.

Si en particulier la suite (1) est du deuxième ordre, son équation génératrice sera d'une des deux formes $(\xi - \lambda_1)(\xi - \lambda_2) = 0$ avec $\lambda_1 \neq \lambda_2$, ou $(\xi - \lambda_1)^2 = 0$. Dans le premier cas, (10) devient $(\xi - \lambda_1^k)(\xi - \lambda_2^k) = 0$ si $\lambda_1^k \neq \lambda_2^k$ ou $(\xi - \lambda_1^k) = 0$ si $\lambda_1^k = \lambda_2^k$; dans le deuxième, (15) devient $(\xi - \lambda_1^k)^2 = 0$ et est irréductible pour les k suites (3). Pour $\lambda_1^k = 1$, on retrouve alors un théorème de M. d'Ocagne (1) :

Si, dans une suite récurrente du deuxième ordre, les termes pris de k en k à partir d'un certain terme forment une progression arithmétique, il en est de même à partir d'un terme quelconque.

A titre de vérification de ce qui précède, nous citerons non seulement le Mémoire de M. d'Ocagne, mais encore une Note de M. Appell (2) sur *les fractions continues périodiques* : si k est le nombre des quotients de la période, les numérateurs et les dénominateurs des réduites forment respectivement une suite récurrente dont l'équation génératrice irréductible a $2k$ racines qui sont le produit de deux d'entre elles convenablement choisies

(1) Mémoire déjà cité, p. 199.

(2) *Archiv der Math. und Phys.*, 1878, t. LXII, p. 183. Voir aussi le Mémoire précité, p. 217.

par les k racines de l'équation $\xi^k - 1 = 0$. Chacune de ces deux suites pourra donc se décomposer en k suites récurrentes du deuxième ordre, ce qui résulte d'ailleurs immédiatement de la forme spéciale de l'équation génératrice.

III. — *Le problème de l'interpolation dans les suites récurrentes.*

C'est le problème inverse de celui que nous venons de résoudre : il s'agit de trouver toutes les suites (1) qui peuvent conduire à une même suite (3).

Soit q l'ordre de la loi irréductible de (3); l'ordre p de la loi irréductible de (1) sera $\geq q$.

Si l'on veut que $p = q$, il suffira d'identifier l'équation irréductible E_0 de (3), suivant qu'elle aura ou non des racines égales, avec (15) ou (10) : l'équation irréductible E de (1) aura pour racines les racines $k^{\text{ièmes}}$ des racines de l'équation irréductible de (3) avec les mêmes ordres de multiplicité respectifs.

Si l'on veut que E_0 soit la plus petite équation génératrice commune aux k suites analogues à (3) que l'on pourra déduire de (1), E aura encore toutes ses racines distinctes ou non en même temps que E_0 , et ces racines seront encore des racines $k^{\text{ièmes}}$ de celles de E_0 . En mettant E_0 sous la forme (15) ou (10) et tenant compte des conditions (14) ou (7), on déterminera facilement les équations génératrices (2) d'ordre p admissibles : d'après (14) ou (7) il faudra évidemment $p \leq qk$.

Dans le cas général, on remarquera que le polynôme générateur irréductible de (3) est un diviseur du premier membre de (15) ou (10). Il suffira donc de multiplier ce polynôme par un polynôme quelconque et de considérer le produit E'_0 comme le plus petit polynôme

IV. — *Des suites autointerpolables.*

Nous ne considérerons comme suites autointerpolables que les suites analogues à (3) d'équation génératrice irréductible E_0 telles qu'après interpolation la suite (1) obtenue ait aussi pour équation génératrice, évidemment irréductible d'après ce qui précède, E_0 .

1° E_0 n'a que des racines distinctes. — On identifiera E_0 avec (5) et (10) à la fois. Les puissances $k^{\text{ième}}$ des racines de E_0 seront les racines de E_0 prises dans un ordre différent ou non

$$\lambda_1^k = \lambda_{i_1}, \quad \lambda_2^k = \lambda_{i_2}, \quad \dots, \quad \lambda_p^k = \lambda_{i_p}.$$

On en conclut que toutes les racines de E_0 satisfont à une même relation

$$\xi^{k^m - 1} = 1$$

et que $\lambda_1, \lambda_2, \dots, \lambda_p$ sont des racines de l'unité. Il en résulte facilement, d'après les formules de Lagrange,

$$x_n = x_{n+k^m - 1},$$

quel que soit n . La suite récurrente proposée ne renfermera, à proprement parler, que $k^m - 1$ termes distincts au plus.

2° E_0 a des racines multiples. — On identifiera encore E_0 avec (2) et (15). Les puissances $k^{\text{ièmes}}$ des racines de E_0 qui sont d'ordre de multiplicité ρ seront ces mêmes racines prises dans un ordre différent ou non. On en conclut encore que les racines de E_0 sont des racines de l'unité.

Mais ici les formules (13) montrent immédiatement, puisque E_0 est irréductible pour les suites considérées et que par suite $f_1(n), \dots, f_p(n)$ prennent une infi-

nité de valeurs avec n , que la suite considérée contiendra une infinité de termes distincts.

Exemples. — Comme exemple du premier cas, on peut citer les suites d'équation génératrice irréductible

$$\xi^p - 1 = 0,$$

qui sont autointerpolables d'indice $k - 1$, pour k premier à p , et les suites telles que

$$\lambda_l^k = \lambda_l,$$

quel que soit l .

Comme exemple du deuxième cas, nous citerons : les suites pour lesquelles E_0 est de la forme

$$(\xi - 1)^p = 0,$$

qui sont autointerpolables d'indice $k - 1$ quelconque ; les suites pour lesquelles E_0 est de la forme

$$(\xi - 1)^{\rho_1} (\xi + 1)^{\rho_2} = 0$$

ou

$$(\xi - 1)^{\rho_1} (\xi + 1)^{\rho_2} (\xi^2 + 1)^{\rho_3} = 0,$$

autointerpolables d'indice $(k - 1)$ pair quelconque ; les suites pour lesquelles E_0 est de la forme

$$(\xi - 1)^{\rho_1} (\xi + 1)^{\rho_2} (\xi - i)^{\rho_3} (\xi + i)^{\rho_4} = 0,$$

où

$$i = \sqrt{-1},$$

autointerpolaires d'indice $k - 1 = 4k'$; les suites pour lesquelles E_0 n'admet comme racines que des racines de $\xi^q - 1 = 0$, qui sont autointerpolables d'indice $k - 1 = mq$ (m quelconque entier).

On voit en particulier qu'une progression arithmétique, d'équation génératrice irréductible $(\xi - 1)^2 = 0$, est autointerpolable d'indice $k - 1$ quelconque.

D'après ce qui précède, les valeurs de l'indice pour

lesquelles une suite d'équation génératrice irréductible E_0 est autointerpolable forment une ou plusieurs progressions arithmétiques.

A titre de vérification, nous renvoyons à ce qu'a fait M. d'Ocagne pour les suites du deuxième ordre (1).